

Vers une Cyberpolitique internationale ?

Les enjeux du Web 2.0

VERS UN MONDE WEB 2.0 ?

Luc Lévy

Chargé de mission à la direction de la prospective

février 2011

La problématique sur l'impact des technologies d'information et de communication dans les évolutions des relations internationales¹ n'est pas nouvelle. Dans le passé, elle a été évoquée tour à tour avec la montée en puissance de la presse, l'invention du télégraphe, de la radio, de la télévision, voire du fax. On se souvient que ce débat avait pris une forte ampleur dans l'analyse du dénouement de la Guerre froide, avec la conviction affichée par des experts et décideurs en relations internationales, en particulier aux Etats-Unis, que certains média, comme *Radio Free Europe* financé par le Congrès, avaient contribué à la chute du Mur de Berlin et du bloc soviétique. Toutefois, les caractéristiques de l'outil Internet donnent une ampleur inédite aux termes du débat.

UN ESPACE OUVERT ET DÉCENTRÉ DES ÉTATS

Certes, Internet a des origines militaires. L'agence de recherche de l'armée américaine a contribué à ses premiers pas. Toutefois par son histoire, par le fait que son développement civil ait été l'oeuvre de chercheurs liés à la contre-culture américaine des années 60 privilégiant un code déontologique fondé sur le partage et le consensus, le web est devenu un vecteur ouvert, largement décentré des Etats et communautaire. Il continue aujourd'hui à échapper largement aux autorités ainsi qu'à d'autres corps intermédiaires parmi lesquels les média « traditionnels ». Il donne la parole aux sociétés, individus et collectivités, dans toute leurs diversités et contradictions. Les interfaces qui s'y sont développées, moteurs de recherche et réseaux sociaux, s'inscrivent dans cette perspective.

Pour qualifier la révolution Internet, il faudrait aussi évoquer la disparition des barrières entre ceux qui font l'information et ceux qui la reçoivent, entre l'émetteur et le récepteur. C'est un bouleversement par rapport aux précédents médias de type unidirectionnel (imprimé, télécommunication). Internet devient une immense agora où circulent, dans des aller-retours constamment renouvelés et dans une ubiquité quasi parfaite, informations, revendications, préjugés et rumeurs.

Internet est aussi synonyme de l'hyper connectivité qui saisit le monde. En 2015, près des deux tiers des individus seront connectés et donc en mesure de s'informer, de partager l'information, de débattre, de faire circuler leurs idées ou leurs revendications. Ces nouveaux moyens seront caractérisés par un coût d'accès toujours plus modique et des techniques plus performantes.

Internet, comme le confirment les événements qui se succèdent depuis 2009 dans différentes parties du globe (Moldavie, Iran, Tunisie, Egypte..), à travers ses interfaces et ses réseaux sociaux, favorise à un niveau mondial la visibilité et l'expression des aspirations des sociétés. Le web, dans ses différentes étapes,

Vers une cyberpolitique internationale ?

devient le prolongement des sociétés humaines avec nombre de ses caractéristiques et attributions. De ce point de vue, ce vecteur favorise l'émergence d'un nouvel espace qui devient une extension du monde, voire pour certains « web-enthousiastes », des prémises d'une nouvelle organisation de la communauté humaine. Ce qui se produit dans le cyberspace, les idées ou les revendications qui s'y expriment, bousculent les évolutions géopolitiques et contribuent à façonner l'agenda international. Entre monde réel et virtuel, l'interdépendance ne devrait cesser de croître.

Le phénomène Internet s'inscrit dans la montée en puissance des acteurs non-étatiques. Ces derniers n'ont pas attendu Internet pour s'impliquer dans les relations internationales et se mobiliser, mais ils connaissent avec ce vecteur, qui leur permet de reformuler des espaces de rassemblement virtuels et une géographie politique transnationale, une dimension nouvelle en termes d'influence. Les intermédiaires traditionnels de toute nature qui constituent des « portes d'entrées » pour l'accès à l'espace public (pouvoirs publics, frontières, média, partis politiques, maisons d'éditions...) sont contournés plus aisément.

Ainsi, le cyberspace est devenu le catalyseur ou l'accélérateur des aspirations des sociétés. L'analyse de ce qui s'exprime sur le Net, un travail de veille systématisé, sont désormais indispensables en vue de renforcer les capacités prospectives en termes d'enjeux internationaux. Les relations qui s'établissent entre Etats, institutions et sociétés civiles sur le Web 2.0 déterminent en partie les transformations géopolitiques. L'analyse régulière de la blogosphère et des ses évolutions, en particulier dans les aires géopolitiques les plus instables et caractérisées par des régimes fermés, nécessite d'être renforcée. Outre l'instauration de nouvelles habitudes pour les diplomates (mais qui concernent aussi les chercheurs), certains obstacles techniques (verrouillage du web 2.0 sur les postes de travail des ambassades et des administrations) devraient être alors surmontés.

La diplomatie publique prend aussi avec Internet une ampleur nouvelle. Elle doit tenir compte à la fois des nouvelles formes

de participation citoyenne et de l'exigence des acteurs non étatiques à participer à la délibération dans les processus de décisions en relations internationales. Il s'agit de faire passer des messages, d'ouvrir et d'engager le débat avec tous les acteurs civils dans leur diversité (ONG, associatifs, médias, individus...), en excluant bien évidemment les entités criminelles pour lesquelles l'approche sécuritaire doit être privilégiée.

Les acteurs transnationaux dans les réseaux Internet ont des caractéristiques et des motivations très dissemblables. Des diasporas constituent leurs pays virtuels, des minorités créent de nouveaux réseaux de solidarité transfrontalière, les oppositions politiques s'organisent, ainsi que des groupes extrémistes et terroristes qui en font à la fois un espace de prosélytisme et une base arrière.

UN OUTIL DE DÉMOCRATISATION À NE PAS ESSENTIALISER

Au sein des Etats faillis ou en crise de légitimité, la capacité d'Internet à porter les revendications des acteurs non-étatiques est spectaculaire. Dans certaines circonstances, ce vecteur devient le refuge d'une large contestation sociale et politique qui défie le pouvoir en place.

Certains régimes politiques, ceux dont la stabilité repose sur la force et la coercition et non sur une légitimité démocratique, ont aujourd'hui conscience de ces dangers. Outre des activités de propagande à travers la mobilisation de groupes d'utilisateurs qui s'introduisent soit disant « spontanément » dans les réseaux du web 2.0 et interviennent dans le débat pour promouvoir le discours officiel avec plus ou moins de subtilité, les régimes autoritaires cherchent à progresser en termes de technologie de surveillance sur le cyberspace en proposant leurs propres outils - moteurs de recherche, réseaux sociaux - qu'ils peuvent contrôler, en bloquant les sites jugés dangereux

Vers une cyberpolitique internationale ?

et en persécutant les internautes qui franchissent les lignes rouges de la censure.

Toutefois, dans cette « bataille » sur Internet entre gouvernants et gouvernés, les internautes qui souhaitent neutraliser les moyens de surveillance mis en place par les autorités peuvent s'appuyer sur des techniques de contournement promues par des réseaux de solidarité transfrontaliers émanant aussi bien d'individus isolés que d'ONG et de grandes entreprises américaines du web (*Facebook, Twitter, YouTube, Google*). Ces dernières, dotées d'une capacité d'innovation exceptionnelle, prétendent s'engager désormais ouvertement en faveur du renforcement des sociétés civiles et pour la liberté d'expression.

Toutefois, les moteurs et réseaux sociaux américains, outre que leur usage est parfois prohibé par les Etats, sont loin d'avoir acquis la même popularité partout dans le monde. En outre, Internet n'est pas intrinsèquement un vecteur de démocratisation. Il est important de ne pas essentialiser un outil, aussi puissant soit-il. Internet est un accélérateur de processus sociaux ou politiques mais il n'en est pas l'origine.

Dans cet univers virtuel, fragile et volatile, tous ceux qui s'y connectent ne partagent pas forcément les valeurs occidentales ou ne conçoivent pas Internet comme un instrument d'émancipation politique. L'emprise significative sur le net des préoccupations personnelles et consuméristes peut aussi anesthésier les opinions. Internet devient alors un appui utile pour les régimes autoritaires soucieux d'éloigner par « les jeux du cirque » les sociétés civiles de toute revendication politique.

RISQUES SÉCURITAIRES ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

Un enthousiasme naïf sur les vertus de l'Internet pourrait conduire aussi à sous-évaluer les risques sécuritaires induits par ce nouvel outil. Il a été rappelé que les contestations sur

Les carnets du CAP

Internet n'émanent pas seulement des sociétés civiles soucieuses de libertés. Les régimes politiques ainsi que les groupes extrémistes en situation d'infériorité dans les rapports classiques en relations internationales déplacent dans le cyberspace leurs ambitions de succès géopolitiques et de contestation radicale. Ils peuvent être le fait des Etats, comme d'individus ou de divers groupes criminels. On est probablement, dans ce domaine aussi, au début d'une nouvelle ère.

Le cyberspace est en passe de devenir un nouveau théâtre de conflit, au même titre que l'environnement naturel, maritime, terrestre, aérien et spatial. La surexposition des Etats et sociétés à l'Internet crée de nouveaux défis. Il ne s'agit pas d'en exagérer les menaces (notre séminaire de 2009 sur ce point a souligné les fortes divergences en termes d'évaluation qui existent parmi les experts) - une société peut survivre à des attaques sur Facebook ou Twitter - mais il est en même temps évident qu'une nation dépendante, pour ses activités économiques, administratives et sociales à 80-90% de l'Internet (c'est le cas de l'Estonie) est extraordinairement vulnérable.

Pourtant, le dossier de la « cyber stabilité », tel qu'il est débattu dans les enceintes multilatérales est souvent conduit par des Etats autoritaires dont la conception de l'Internet repose sur le contrôle de toutes les formes d'expression et l'exercice d'un «souverainisme » étroit transposé dans le virtuel. Certaines de ces puissances jouent un double-jeu; « militants » de la cybersécurité dans les enceintes internationales et principaux pourvoyeurs de *hackers* à l'origine des attaques les plus spectaculaires.

La sécurité du cyberspace n'est pas une fin en soi, elle ne s'oppose pas à la liberté d'expression. Les préoccupations de sécurisation des Etats et de leurs gouvernements de plus en plus tributaires de la stabilité du réseau concernent tous les régimes politiques, y compris les démocraties. Une société performante et innovatrice de l'information et de la libre expression doit reposer sur la sécurité des usagers, citoyens et institutions.

Vers une cyberpolitique internationale ?

UN ENJEU POUR LES DÉMOCRATIES

Les Occidentaux doivent reprendre le leadership dans les principales enceintes multilatérales dans lesquelles est débattue la sécurité dans le cyberspace et plaider, en conformité avec leurs valeurs, en faveur de l'adoption de mécanismes de stabilisation bannissant un certain nombre de pratiques dangereuses pour la stabilité du système, émanant aussi bien des Etats que d'autres entités.

Il s'agit aussi d'œuvrer pour la pleine applicabilité aux nouvelles technologies des dispositions existantes sur le plan international pour la prévention des conflits et de renforcer les initiatives qui ont été prises telle que la convention sur la cybercriminalité adoptée par le Conseil de l'Europe à Budapest en 2001.

Au niveau des sociétés, il s'agit de responsabiliser l'ensemble des acteurs de l'Internet, entreprises comme citoyens, sur l'indispensable sécurisation de ses usages. Dans ce domaine, outre le développement de la recherche et de l'expertise, une approche pédagogique renforcée sur les risques encourus mériterait d'être valorisée et préconisée à un niveau international en termes de politique publique.

Il est évident que pour les Etats, s'impliquer dans Internet et ses évolutions, tout en cherchant à maîtriser leur image et leur message reste un défi très difficile d'autant plus que les principales interfaces qui constituent les réseaux sociaux sont des entreprises privées, d'origine américaine, avec leurs propres intérêts. Une diplomatie ouverte sur le Web présente aussi des risques. Internet est un univers qui tend à privilégier, par son mode de fonctionnement, la parole immédiate, décentralisée, informelle, lapidaire et désordonnée des internautes. Dans le dialogue entre les institutions et les entités non-étatiques à travers Internet, l'équilibre reste extraordinairement fragile.

Pour autant, en repoussant la réflexion et la mise en œuvre d'une stratégie d'implantation au sein de cette « nouvelle agora », le web 2.0 qui constitue l'espace privilégié des convictions ou

des préjugés qui façonnent le monde, les Etats réduiront leur capacité à peser sur le débat global des idées qui fixe en partie l'agenda international. Ils se priveront d'un outil d'analyse, mais aussi d'influence de plus en plus déterminant et se retrouveront démunis face aux opinions publiques qui feront un usage de plus en plus large d'Internet pour se faire entendre. La puissance d'un Etat, son influence internationale, se mesurera aussi à sa visibilité et à son activisme sur le Net.

LA DIPLOMATIE NUMÉRIQUE AU ROYAUME-UNI ET AUX ÉTATS-UNIS

Le Foreign and Commonwealth Office (FCO) est sans aucun doute le ministère des affaires étrangères en Europe le plus impliqué en termes de diplomatie numérique² par le fait qu'il mobilise pour cette activité une équipe de près de 20 personnes. L'implantation du FCO sur le Web 2.0, largement initiée par l'ancien Secrétaire David Miliband, s'appuie sur l'interactivité qui concerne tout aussi bien la communication que la participation au débat public en termes de politique étrangère. La diplomatie numérique repose sur le constat qu'en termes d'image, les Etats sont de plus en plus tributaires de leur « projection » dans le monde virtuel³. La force de la diplomatie numérique n'est pas tant dans l'originalité des actions entreprises (d'autres ministères européens conduisent les mêmes actions) mais dans la structuration, la systématisation et l'intensité de l'investissement sur le Web 2.0 qui aboutissent à une réelle contribution des diplomates britanniques à la « *global conversation* », celle qui permet à la fois de faire passer des messages et d'évaluer les réactions qu'ils suscitent de la part des internautes.

Toutefois, les approches du FCO sur le Web 2.0 ne vont pas aussi loin que celles du Département d'Etat américain qui s'inscrivent dans une démarche en continuité avec la diplomatie transformationnelle et appuyée par l'engagement personnel fort de Hillary Clinton. Cette approche est fondée notamment

Vers une cyberpolitique internationale ?

sur un partenariat informel mais dense avec les grandes entreprises du Net (*Google, Youtube, Facebook, Twitter...*) invitées à promouvoir à travers le monde les valeurs fondatrices américaines, le renforcement des sociétés civiles et la liberté d'expression.

Au Royaume-Uni

Des vidéos-blogs du Foreign Office sont postés régulièrement sur des sites de partage comme *Youtube*, doublés ou sous-titrés dans différentes langues (russe, chinois, arabe, farsi, notamment...).

Un choix de *Podcasts* audios et vidéos est proposé sur la plateforme privée *Itunes* avec abonnement gratuit et dans différentes langues (*Foreign Secretary, weekly video message, Wilton Park dialogues, History...*).

Les communiqués du Foreign Office circulent régulièrement sur Twitter (- @foreignoffice).

Via SMS (*Texting*), des messages d'alerte du Foreign Office sur téléphonie mobile sont proposés par le biais d'un abonnement gratuit.

Aussi bien le Foreign Office que les représentations diplomatiques présentent leurs activités et relaient des messages réguliers sur *Twitter* et *Facebook* en permettant avec les signes @, #, et rt pour le premier et *Like, Comment and Share* de *Facebook*, d'animer le débat et susciter la réaction des internautes.

Un certain nombre d'ambassadeurs et diplomates tiennent des blogs qui permettent de donner une nouvelle dynamique à la diplomatie publique (8 en Amérique du Nord et Sud, 6 en Afrique, 7 en Europe, 5 au Proche et Moyen Orient, 8 en Asie). Les lecteurs de ces blogs peuvent bien évidemment poster des commentaires. La localisation géographique des « diplomates blogueurs » est accessible sur *Google Map*. Ils sont aussi indexés par thématiques sur le site dédié⁴.

Les carnets du CAP

Il faut noter aussi la présence personnalisée des diplomates, à l'instar du chef de la diplomatie (@WilliamJHague) dans les réseaux *Twitter* et *Facebook* et dans les langues des pays de résidence.

Une présence « thématique » sur les réseaux sociaux (sur *Facebook* « *Foreign Office news on Burma* », « *British abroad-travel advice from the Foreign Office* »...) est également proposée.

Le FCO participe à l'élaboration des autres outils collaboratifs du Net à l'instar de *Google Map* ou *Google Earth* (droits de l'homme, réchauffement climatique...) ainsi qu'à la rédaction des encyclopédies en ligne du type de *Wikipédia*.

Aux Etats-Unis

Le Département d'Etat a renforcé en 2010 sa diplomatie web 2.0 en partenariat ou par l'intermédiaire des principales entreprises du Net (*Google, Facebook, Twitter*), des ONG et des fondations philanthropiques américaines. Il s'agit tout aussi bien de proposer des formats (*software*) que des contenus qui permettent de structurer et d'orienter la narration sur le Net à travers le monde. Quelques exemples peuvent être mis en avant :

- L'utilisation intensive des outils du web 2.0 (*Youtube, Twitter, Facebook, Flickr...*) au plus haut niveau (Président, Secrétaire d'Etat....) pour communiquer, expliquer et débattre des choix de politique étrangère.

- Des *PoliticalApps* (applications) ou *CivicApps* pour smartphones, en vue de constituer des outils de mobilisation civique à un niveau international.

- *CitizenTube*, en partenariat avec *Youtube* lié à *Google*, a pour ambition, au niveau planétaire, de constituer la plate-forme vidéo des revendications citoyennes. Dans l'actualité récente, elle est devenue l'interface de diffusion et de partage des vidéos contestataires en Iran, en Tunisie, en Egypte ou en Russie.

Vers une cyberpolitique internationale ?

- L'expertise et le financement en faveur de la construction de réseaux sociaux nationaux (Colombie, Irak) dotés d'une architecture inspirée des modèles américains.

- Dans certains pays (Pakistan, Afghanistan, Haïti...) ont été lancées des plate-formes d'échanges s'appuyant sur la téléphonie mobile, (programme *Mobile phones to build civil society*) avec l'appui de compagnies locales et de distributeurs américains de téléphonie. A travers une numérotation spécifique, les usagers accèdent gratuitement à un réseau social de micro-blogging et de messagerie, pour partager tous types d'informations et de projets. L'appui à un tel réseau a pour ambition d'inciter à une nouvelle forme d'engagement civique et, le cas échéant, de permettre de prendre la mesure des évolutions des opinions en cours dans les pays qui bénéficient de ces programmes.

- Depuis novembre 2009, on peut noter le lancement du programme « Société civile 2.0 »⁵ constitué de plusieurs volets d'assistance internationale et d'appuis techniques concernant la construction de sites web, la réalisation de blogs, des campagnes de sensibilisation par SMS, la mise en place d'une communauté en ligne et le développement de réseaux sociaux. Une aide de 5 millions de dollars aurait été dégagée en faveur des pays d'Afrique du Nord, du Proche et Moyen-Orient en 2010. Ce montant relativement modeste s'explique par le faible coût des infrastructures web 2.0.

- Par le biais des fondations philanthropiques, les activistes du Net bénéficient de programmes de séjour aux Etats-Unis qui comprennent à la fois des rencontres avec des associations civiles, des responsables politiques et des entreprises du Web.

- L'usage du « *Mapping* », l'utilisation du dispositif de visualisation permise par Internet en temps d'urgence humanitaire ou de crise politique. Ce principe a été utilisé pour le monitoring des élections au Soudan en avril 2010 ou en Ethiopie en juillet 2010 (des rapports par SMS sur le déroulement du vote permettent une projection cartographiée en temps réel).

Notes :

1. Cette introduction s'inspire des réflexions tirées du colloque qui a été co-organisé, le 21 janvier 2011, par le CERI et la Direction de la prospective : "Internet : Towards an international Cyberpolitics".

2. Cette partie est basée sur la présentation faite lors du séminaire par Samantha Job, Deputy Head, Digital Diplomacy Group, Foreign and Commonwealth Office.

Lien : <https://digitaldiplomacy-secure.fco.gov.uk/en/>

3. "More and more, countries will become the images they project in the online world" in Evan H. Potter, *Web 2.0 and the new public diplomacy: impact and opportunities*, fco.gov.uk.

4. Pour en savoir plus : <http://blogs.fco.gov.uk/roller/>.

Il s'agit notamment des ambassadeurs au Pays-Bas, au Botswana, en Egypte, en Bolivie, en Roumanie, mais aussi a Washington du chef de la mission économique ou a Pékin du conseiller aux stratégies et négociations relatives au climat et à l'énergie.

5. Pour en savoir plus :

<http://tech.state.gov/profiles/blogs/what-is-civil-society-20>